

ORGANISATION MONDIALE

nous prodiguez depuis notre arrivée et de vous féliciter très sincèrement pour la façon remarquable dont cette Conférence est organisée.

La tenue dans cette ville dynamique de la première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce symbolise et consacre le succès des efforts entrepris par Singapour pour s'intégrer dans le commerce mondial.

Je partage avec vous, sans nul doute, le sentiment de l'importance de cette première Conférence ministérielle après la fin des Négociations du Cycle de l'Uruguay Round et la mise en place de la nouvelle Organisation mondiale du commerce.

La Présidence et la Commission, en leur qualité de porte-parole de l'Union européenne, ont déjà eu et auront encore l'occasion de vous faire part des positions que nous avons adoptées sur les divers sujets à l'ordre du jour. En tant que représentant d'un pays qui est le dixième contributeur au budget de l'OMC, je me bornerai à quelques considérations sur certains points qui me paraissent importants pour l'avenir de l'OMC.

Je suis profondément convaincu que la libéralisation des échanges, pour être réellement effective et remplir son objectif d'accroissement des richesses de l'ensemble des pays et du niveau de vie de leur population, requiert un système ouvert, universel, non discriminatoire que seule une Organisation comme celle-ci est à même d'assurer à long terme.

De nombreuses études, émanant notamment de l'OMC, soulignent l'expansion du commerce ces dernières années et sa contribution majeure à la croissance de l'économie mondiale.

La libéralisation commerciale doit se poursuivre.

Ceci étant, si le phénomène de globalisation de l'économie qui constitue la toile de fond des travaux de l'OMC est porteur de grands espoirs, il faut bien reconnaître qu'il inquiète toutes celles et tous ceux qui ne se sentent pas armés pour relever les défis qu'il entraîne.

Les responsables politiques que nous sommes doivent être à l'écoute de ces préoccupations et agir de telle sorte que la libéralisation ne se fasse pas sans le consentement et le concours des populations concernées.

Mes collègues ici présents connaissent ou se rappellent les difficultés qu'il a fallu

Il peut y avoir plusieurs façons de rencontrer ces préoccupations, mais j'ai la conviction que la création de mécanismes adéquats de coopération entre l'OMC et l'OIT y contribuerait certainement.

En discutant ensemble de ces questions, nous accomplirons un pas important dans la voie de l'objectif qui nous est commun, à savoir l'amélioration du bien-être de nos populations.